

## Préparation à l'habilitation électrique - Niveau BE manœuvre

La formation BE Manœuvre est destinée au personnel non-électricien devant réaliser des manœuvres d'appareillages électriques (ex. : disjoncteurs, interrupteurs-sectionneurs, relais, etc.) dans un cadre sécurisé, sans travaux d'ordre électrique.

Elle s'appuie sur la norme NF C18-510 et est obligatoire selon le Code du travail – articles R.4544-9 à R.4544-11, qui imposent à l'employeur de former et d'habilier ses salariés avant toute intervention dans un environnement électrique à risque.

### Déroulement de la formation

**Durée :** 14 heures (2 jours)

**Profils des stagiaires :** Personnel non électricien amené à réaliser des mises en marche ou arrêts d'équipements électriques (par disjoncteurs, interrupteurs, contacteurs, etc.) et/ou isoler électriquement une partie d'une installation, sans contact avec des parties actives (agents de maintenance, responsables de site, chauffagistes, techniciens d'équipements techniques (clim, VMC, etc.)).

**Pré-requis :**

- Savoir lire et comprendre les consignes en français
- Être en possession de ses EPI
- Aptitude médicale au poste de travail
- Pas de prérequis technique en électricité requis, mais une connaissance de l'environnement professionnel est un plus

**Nombre de participants :** De 4 minimum à 12 maximum par session

**Modalités pédagogiques :** Formation présentielle

### Objectifs pédagogiques

- Identifier les dangers liés aux manœuvres d'appareillage en environnement électrique
- Appliquer les règles de sécurité lors de l'exécution de manœuvres électriques
- Reconnaître les matériels d'appareillage et leurs fonctions
- Exécuter en sécurité une manœuvre électrique (mise en service, arrêt, isolement)
- Comprendre les limites de son habilitation BE Manoeuvre
- Savoir adopter une conduite adaptée en cas d'incident

### Contenu de la formation

- Contexte réglementaire et normatif
  - Norme NF C18-510 et Code du travail (R.4544-9 à R.4544-11)
  - Responsabilités de l'employeur et du salarié
  - Définition et symboles de l'habilitation BE
- Notions de base en électricité
  - Tension, courant, résistance, puissance
  - Appareillage courant : disjoncteurs, interrupteurs, relais, contacteurs
- Effets du courant électrique sur le corps humain
  - Électrisation, électrocution, arc électrique, brûlures
  - Statistiques et études de cas
- Environnements électriques
  - Très basse tension, basse tension (BT), haute tension (HT) – définitions
  - Zones de voisinages, distances de sécurité et balisage
- Appareillage et manœuvres

# SAS SECURIS-COURS

738 chemin des Rousselles

69640 LACENAS

Email: ndepay@securis-cours.fr

Tel: 06 63 07 28 60



- Présentation des appareillages à manœuvrer (disjoncteurs, interrupteurs, etc.)
- Vérification de l'environnement avant manœuvre
- Autorisations et signalisation nécessaires
- Application des procédures de mise en service / arrêt / isolement
- Procédure de sécurité
  - Conduite à tenir avant, pendant et après une manœuvre
  - Rôle des différents acteurs : chargé d'exploitation, exécutant
  - Limites strictes de l'intervention BE Manoeuvre (aucune intervention sur conducteur ou connexion)
- Conduite à tenir en cas d'incident
  - Accident d'origine électrique : sécurité, secours
  - Risques incendie liés aux équipements électriques

## Organisation de la formation

**Équipe pédagogique** : Formateur habilitation électrique en cours de validité - animateur en prévention

### **Moyens pédagogiques et techniques :**

- Salle de formation
- Diaporama / illustrations / aide-mémoire sera remis en fin de session et disponible sur l'intranet de la session
- Équipement de Protection Individuelle adapté à l'emploi
- Exposé participatif, cas concret, exercices pratiques

### **Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation :**

- Feuille d'émargement
- Formulaire d'évaluation et de satisfaction

**Modalités d'accès** : Demande de renseignements, inscription soit par téléphone, soit par mail, soit directement sur le site internet maximum 30 jours avant la date de la session.

Formalisation et envoi des devis, documents administratifs dans les 48 h maximum.

L'inscription sera effective après réception de la convention signée.

## Modalités de certification

**Résultats attendus** : L'apprenant doit obtenir 70 % de bonnes réponses au minimum au QCM des savoirs

L'évaluation est réalisée après l'évaluation positive des savoirs et à partir d'une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention selon 3 critères :

- Sans erreur,
- Erreur mineure, sans conséquence vis à vis de sécurité des personnes,
- Erreur majeure, avec conséquence directe pour la sécurité des personnes.

Les critères d'acceptation sont les suivants :

- 2 erreurs mineures au maximum,
- Aucune erreur majeure.

**Modalités d'obtention** : Évaluation formative tout au long de la session - QCM pour valider les acquis des savoirs

Évaluation des savoir-faire à partir d'une situation de travail

**Détails sur la certification** : Un avis d'aptitude sera remis à l'employeur en vue de l'habilitation - Délivrance d'un certificat de réalisation

**Durée de validité** : 3 ans

**Qualité** : Taux de satisfaction des apprenants : 7,7/10